



Le Reflet des Tours

Février 2022 - n° 34

EDITO



Chères Bruchaises, Chers Bruchois,

Cette nouvelle édition du « Reflet des Tours » est l'occasion pour la municipalité de vous tenir informés de la vie de la commune. Ce lien de communication et de partage de l'activité communale est d'autant plus important que nous n'avons pas pu nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux, cette année encore.

En 2021, la pandémie mondiale s'est poursuivie. Malgré les difficultés, les complications et les adaptations continues, la commune a toujours essayé de vous rendre les meilleurs services possibles. L'équipe municipale, les élus et les employés communaux ont travaillé sans cesse pour que Bruch soit un village où il fait « bon vivre ». Je tiens à remercier chacune et chacun pour leur investissement au quotidien.

Cette année, des Bruchois nous ont aussi quittés et j'ai une pensée profonde pour les familles endeuillées. Chacun d'eux a par ses actions participé à la vie de la commune, qui leur en est reconnaissante.

Sur le volet de la gestion communale, les résultats de l'année 2021 (détaillés dans l'article sur le budget) sont conformes à nos prévisions, et de nombreux projets sont en cours d'achèvement.

L'espace des deux Tours est totalement payé et sans aucun impact sur les finances communales. Les aménagements des alentours se terminent avec l'accès par le « foirail », la création d'un parking de 37 places et la sécurisation de cet axe routier. La sécurisation de l'accès du bourg entre l'église Saint Amand et la Tour Sud a été réalisée (ou est en cours d'achèvement si ce n'est pas encore fini).

L'adressage est finalisé, un travail minutieux, complexe et partagé avec vous.

La commune a aussi obtenu 70 % de subvention pour la réhabilitation énergétique de l'école. Les travaux se dérouleront courant 2022. Ce lieu empreint de moult anecdotes va pouvoir retrouver une jeunesse bien méritée.

L'année 2022 verra aussi le lancement d'un nouveau projet d'envergure : la réhabilitation de la Tour Sud dite de « l'horloge ».

Tous ces sujets, vous allez les retrouver au gré de votre lecture.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Bien amicalement,

Le Maire
Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	page 2,3 et 4
Paniers gourmands pour le Noël de nos seniors	page 4
Le budget 2022	page 5
Du côté des travaux.....	pages 6/7
• Rénovation de l'école de Bruch	
• Tour Sud	
• Caserne des pompiers	
• Entrée du village	
• Travaux foirail et RD136	
Ecole, cantine, CLAS : c'est mieux, voire plus écolo.....	page 8
• Rentrée scolaire 2021-2022	
• Le CLAS et le périscolaire déménagent : une meilleure organisation pour tous !	
• Tarifs de la cantine maintenus mais nouveaux moyens de paiement	
• La cantine, l'école et la mairie en mode écoresponsable	
Vivre à Bruch.....	page 8/9
• Des centaines de nouveaux livres à la bibliothèque	
• Deux nouvelles employées municipales	
• Le salon de coiffure déménage	
• Déménagement de la MAM	
Des réunions publiques pour le PLUi ..	page 10
Recensement	page 10
Soutien au commerce et à l'artisanat .	page 10
Adressage.....	page 10
Agenda.....	page 10
Memento.....	page 10

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,
Dominique Lerouvreur, Léa Beschi

Impression : par nos soins
Diffusion : par nos soins
Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Samedi 8 mai

Cérémonie commémorative au monument aux morts



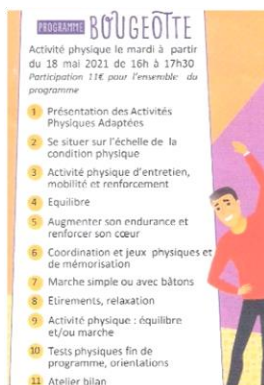
Mardi 15 juin

Matinée d'éveil proposée par le RAM (Relais d'Assistants Maternels) d'Albret Communauté à la bibliothèque



A partir du mardi 18 mai

Programme Bougeotte mis en place par la CCAS pour les personnes de plus de soixante ans.



Samedi 3 juillet

« La BD dans tous ses états » animé par Nicolas Dulong



Samedi 29 mai

Soirée Agriculturelle du Printemps à la ferme



Mardi 13 Juillet

Repas et feu d'artifice organisés par les Mimosas Bruchois à l'occasion de la fête nationale



Samedi 12 juin

Marche sophro en famille organisée par la bibliothèque



Jeudi 29 juillet

Festival de Musique en Albret à l'Eglise de Bruch avec Lorraine Campet et Lucas Henri, titulaires de l'Orchestre Philharmonique de Radio France



Vendredi 30 juillet

Jeroen Van Krimpen remporte la 45^e Nocturne de Bruch organisée par les Amis du Cyclisme et le Guidon Agenais.



Jeudi 11 novembre

Cérémonie commémorative au monument aux morts et au carré militaire



9 septembre

Reprise des ateliers Form'équilibre en partenariat avec la CCAS et Siel Bleu



Vendredi 3 décembre

Marché de Noël des écoles organisé par l'Association des Parents d'Elèves



Samedi 30 octobre

Soirée halloween organisée par la Compagnie des Tours



Samedi

4 décembre

La ronde du Téléthon organisée par les Doux Dingues passe par Bruch avec le soutien de la Mairie de Bruch et du salon Eleganza



Mercredi
3 novembre

Balade nocturne en famille organisée par la bibliothèque



Vendredi 17 décembre

Rencontre avec Nelly Magnac. L'écrivaine lot et garonnaise est venue nous parler de ses deux derniers livres à l'invitation de la bibliothèque de Bruch



Retour en images (suite)

Samedi
18 décembre

Atelier « Viens créer
tes personnages de
Noël » animé par la
bibliothèque de
Bruch



Dimanche
19 décembre

Débal'jouets de la
Compagnie des
Tours



Samedi 29 janvier

Animation de la
bibliothèque sur
le thème des
couronnes et des
fèves



Dimanche
13 février

Spectacle Scènes
sur scène présenté
par le Petit
Théâtre d'Albret



Paniers gourmands pour le Noël de nos seniors

Ravie des retours positifs de la « 1^{ère} édition » de Noël 2020, l'équipe municipale a renouvelé la distribution de corbeilles de spécialités gourmandes à nos aînés. L'idée étant de confectionner un menu de fêtes pour chacun avec des produits de provenance locale.



Les paniers ont été distribués aux hommes, aux femmes ou aux couples de plus de 80 ans. Ils étaient composés d'une boîte de chocolat de la maison Contini, d'un sachet de merveilles, d'un sachet de pruneaux des Vergers de Briteste, d'un sachet de fruits secs confectionné au marché de Nérac et d'un pot de foie gras de la maison Hervant.

La spécificité entre ces paniers était d'ajouter une bouteille de vin de Buzet pour les hommes, ou une bouteille de jus de pommes pétillant de la ferme Bisetto pour les femmes. Pour les couples, une bouteille de vin et un pot de confit de canard de la maison Birot venaient compléter l'ensemble.



Panier femme



Panier couple

L'épidémie toujours présente, les masques et la distanciation sociale n'ont pas stoppé la motivation des élus, qui ont profité de ce moment pour prendre des nouvelles, et présenter leurs vœux. Cette édition 2021 a de nouveau rencontré un franc succès auprès de nos anciens, ils n'ont pas manqué de remercier – chaleureusement - toute l'équipe.

Le budget 2022

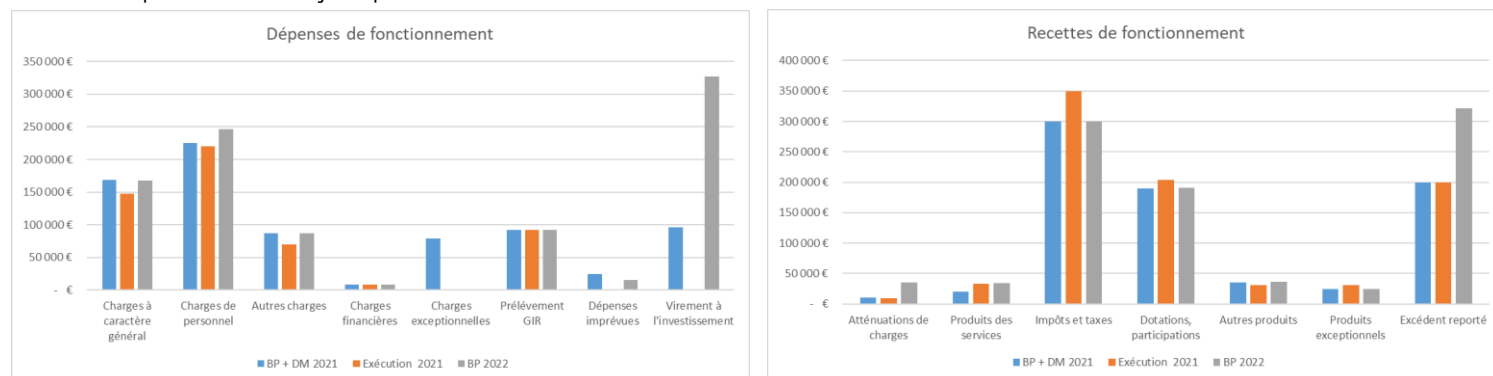
Le résultat 2021

L'année 2021 est dans la continuité des années précédentes.

Une gestion rigoureuse qui permet de maintenir des résultats excédentaires d'un niveau élevé. A la clôture des comptes au 31 décembre, la commune a un résultat cumulé de plus de 102.000€ sans avoir touché le solde des subventions pour la réhabilitation de l'Espace des deux Tours.

La section fonctionnement

La section de fonctionnement finit l'année 2021 avec un résultat bénéficiaire de 122.000€ sans que la commune ait eu besoin d'augmenter sa fiscalité. Des adaptations entre les prestations de service et le personnel ont été réalisées afin de garantir un service de qualité au coût le plus juste : un village propre et entretenu, des services accueillant du public aux normes et dans le respect des règles sanitaires, chaque élu et employé travaillant en concertation pour un rendu toujours plus efficient.



BP+DM 2021 : budget 2021 tenant compte des décisions modificatives prises en cours d'année

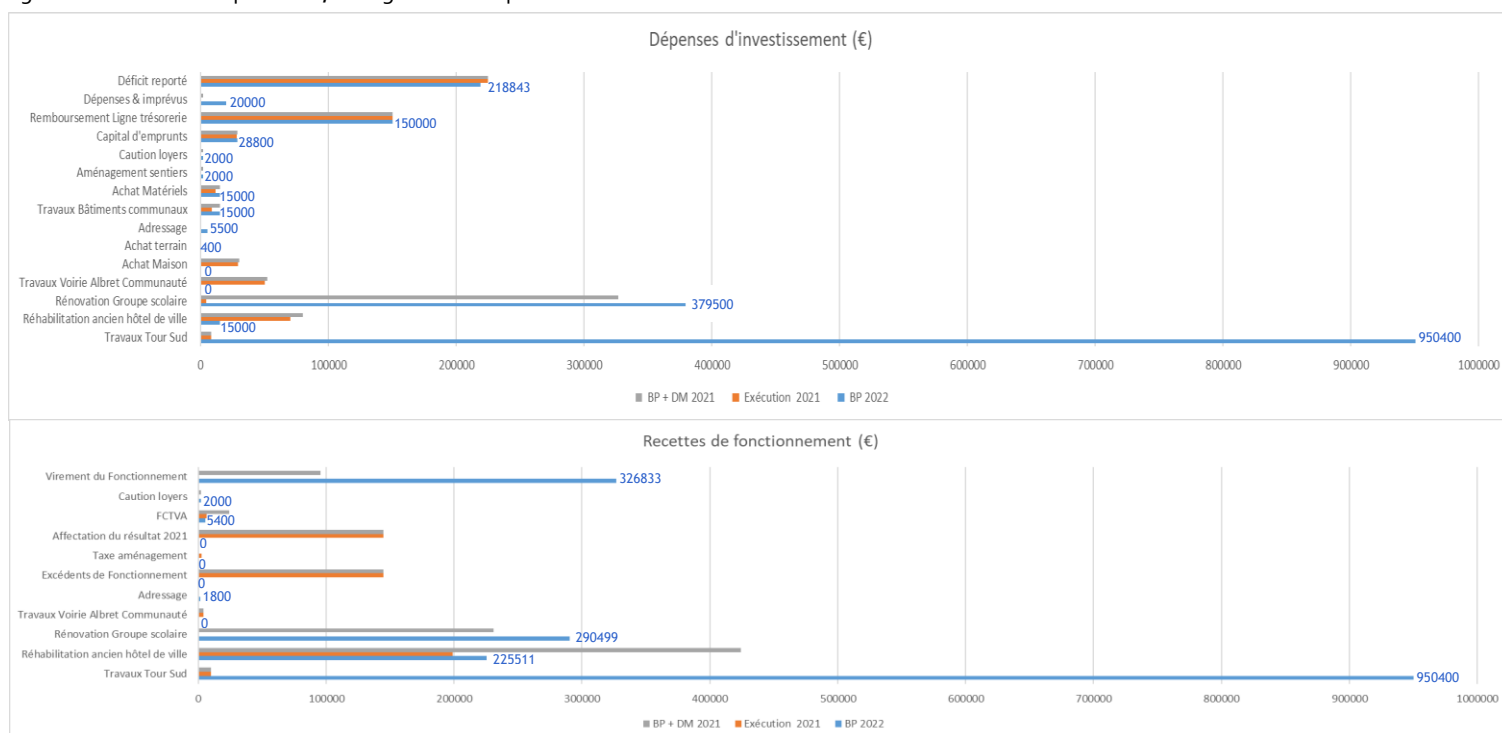
BP 2022 : budget prévisionnel 2022

La section investissement

L'investissement de l'année est excédentaire de 5.000€, permettant de réduire le déficit antérieur pour un résultat final de -218.000€. Cette situation est seulement due au non-versement sur cette période du solde des subventions pour la réhabilitation de l'ancien Hôtel de ville soit 225.000€ qui vont être versés à la commune dans le premier trimestre 2022.

Cette année nous avons remboursé la moitié de la ligne de trésorerie soit 150.000€ et le solde sera clôturé en 2022. La participation communale pour l'aménagement du Foirail et de la RD136 a été versée à Albret Communauté.

Pour 2022, le plus gros investissement, qui se découpera sur plusieurs années, est la réhabilitation de la Tour Sud. Un projet architectural et patrimonial grandement soutenu par l'État, la Région et le Département.



Rénovation de l'école de Bruch

Un des gros projets du mandat est celui de la rénovation énergétique de l'école de Bruch.

L'étude du projet a permis de mettre en lumière, outre un manque d'isolation du bâtiment, un problème de distribution des pièces pour le confort des professeurs et des élèves.

Les travaux prévus sont donc :

- L'isolation des combles de tout le bâtiment,
- La mise en place d'un système de chauffage performant et peu énergivore (chaudière à granulés) pour alimenter les salles de classe et la cantine,
- L'isolation des murs par l'extérieur pour le corps central et par isolation des murs par l'intérieur pour les « tours »,



- Le remplacement des menuiseries et la modification de certaines ouvertures
- La suppression de la véranda et de l'une des extensions récentes, avec la création d'une rampe d'accès et l'aménagement d'un pavillon d'accueil (vestiaire, bureaux, sanitaires).
- Le remplacement de l'éclairage des salles de classe
- L'aménagement de sanitaires PMR
- Des agencements divers pour le périscolaire et le CLAS

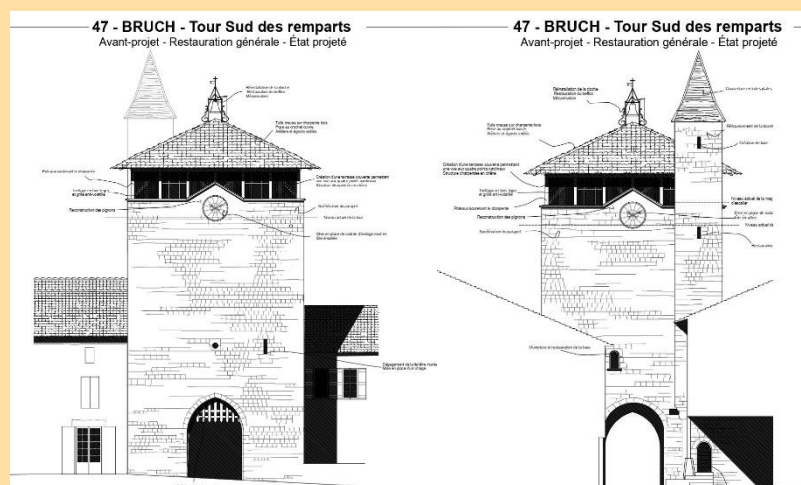
Le montant total des travaux, coût de l'architecte compris, est de 326 695,82 € TTC. Grâce au Plan de Relance mis en place par l'Etat, la commune a obtenu environ 70 % de subventions, soit 217 797,22 € TTC.

A ces aides, viennent s'ajouter les primes CEE (Certificats d'économies d'énergie) et une prime ADEME, délivrées dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, pour un total estimé de 19 296€. A l'année N+1, soit après récupération de la FCTVA, le coût des travaux à charge de la commune sera de 36 011,43€ pour la réfection de l'école.

Le permis de construire a été accordé grâce à un travail de concert entre le conseil municipal, l'architecte et l'Architecte des Bâtiments de France. La prochaine étape est la consultation des entreprises avant de pouvoir enfin lancer les travaux. Le calendrier des interventions sera adapté pour ne pas gêner le bon fonctionnement de l'école.

Du côté des travaux...

Tour Sud



Après deux ans de collaboration entre la commune et notre architecte Olivier SALMON, la DRAC de Nouvelle Aquitaine et l'Architecte de Bâtiments de France du Lot et Garonne, et après un passage en Commission Régionale de Monuments Historiques, le dossier de la réhabilitation de la Tour Sud de Bruch est sur le point d'aboutir.

Ce projet ambitieux a pour but la protection pérenne et la mise en valeur de notre Tour Sud, aussi appelée Tour de l'Horloge. Le montant global de l'opération s'élève à 950.000€ TTC découpés en 5 tranches de 190.000€. La commune a entamé les démarches de demande de subventions auprès des financeurs pour une aide de 80 %.

Comme la Tour Nord, la Tour de l'Horloge verra aussi bien son extérieur que son intérieur réhabilités. La terrasse sera couverte afin d'optimiser la protection contre les infiltrations d'eau et de permettre l'accueil du public en toute sécurité.

Caserne des pompiers

Inscrit dans le Plan pluriannuel du SDIS47, le projet de nouvelle caserne des pompiers avance. Les discussions entre toutes les communes concernées et les équipes du Colonel TOURNAY ont commencé.

L'investissement pour le SDIS47 est d'environ 600.000€ avec une participation de 30 % des communes concernées par le centre de secours bruchois (Bruch, Montesquieu, Espiens, Montagnac sur Auvignon, Saint Laurent, Feugarolles, Sérignac sur Garonne). La nouvelle réalisation devrait voir le jour en 2023 dans une configuration plus petite mais identique au projet de la caserne de l'Albret (Nérac) en photo ci-dessous.



Entrée du village

Vous avez dû la remarquer, c'est sûr !

Depuis le 3 novembre dernier, à l'entrée de notre bon village en arrivant de la route départementale depuis Agen, s'érige de toute sa splendeur une Pierre.



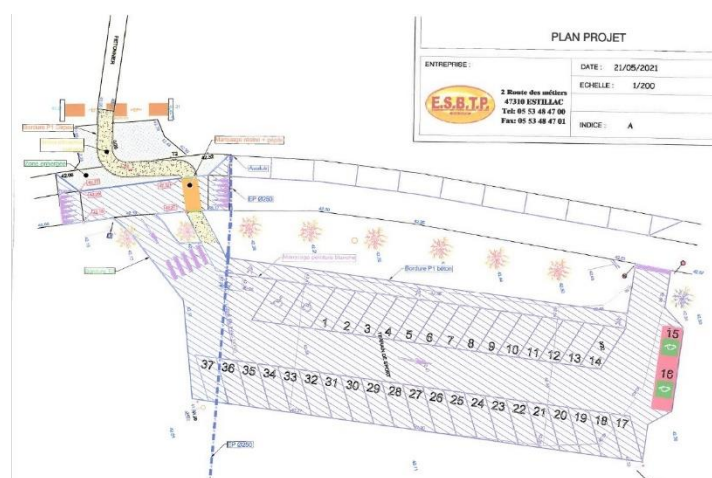
Taillée dans les entrepôts de la carrière de Vianne et posée avec l'aide de certains élus, cette roche arbore le nom de notre commune et son emblème.

Le Conseil municipal est en train de choisir un système d'éclairage moderne et écologique qui permettra de la mettre en valeur la nuit tombée.

Travaux Foirail et RD 136

Les travaux d'aménagement de la voirie ont débuté en décembre 2021 et vont se poursuivre jusqu'à leur réalisation complète.

- **Le prolongement du chemin d'accès depuis l'ascenseur de l'Espace des Deux-Tours jusqu'au Foirail** s'est poursuivi en décembre. Pour mémoire (puisque un document vous avez été déposé dans la boîte aux lettres en novembre 2021), la route du Foirail a été redessinée, conduisant à un nouvel espace de stationnement à l'emplacement de l'ancien terrain de basket bordant l'Auvignon. 39 nouvelles places de stationnement (dont 2 pour les PMR et 2 pour les véhicules électriques) ont été prévues.



- **Ceux sur la RD136 (de la porte Sud à l'entrée du village, Route de l'Albret)** ont débuté le lundi 7 février. Là aussi, le plan de circulation a été repensé afin de combiner harmonieusement les exigences de circulation (notamment pour le matériel agricole) avec la nécessité de stationnement, tout en faisant respecter le code de la route.



L'ensemble des travaux devraient être finalisés au cours du premier semestre 2022.

Ecole, cantine, CLAS : c'est mieux, voire plus écolo !

Rentrée scolaire 2021-2022

Le 2 septembre, c'était la rentrée pour 43 élèves à Bruch (11 en petite section, 10 en Moyenne section, 11 en grande section et 11 CP) et 51 à Montesquieu (27 CE et 24 CM).

Une rentrée avec le retour de Maryse COMBRES au poste de Directrice et en charge des grandes sections et cours préparatoire qui bénéficieront de ses compétences reconnues.

Une rentrée encore soumise au protocole sanitaire, protocole qui a changé encore deux fois entre le 3 et le 10 janvier et qui doit être allégé au 28 février. Le dispositif mis en place pour l'organisation des classes et du périscolaire sur l'année scolaire précédente a pu être reproduit pour se conformer aux consignes : aération, désinfection et non brassage des classes.

La Covid soumet les écoles à des aléas, en fonction des cas positifs parmi les enfants ou le personnel. Ces aléas créent des contraintes pour les enseignants, pour les parents comme pour la mairie et chacun y fait face de son mieux.

Le CLAS et le périscolaire déménagent : une meilleure organisation pour tous !

Le CLAS a quitté les pièces situées à l'étage du bâtiment de la mairie pour s'installer dans les anciens locaux de la MAM. Le périscolaire, lui, occupe les rez de chaussée de chacune des deux "tours" de l'école.



Cette nouvelle organisation offre plusieurs avantages :

- plus de sécurité : les enfants ne traversent plus la rue pour se rendre au CLAS ;
- meilleure organisation du périscolaire : les locaux séparés permettent de dissocier les enfants des écoles de Bruch et de Montesquieu lorsque la consigne est d'éviter le brassage des classes ;
- plus pratique : le goûter peut être préparé dans la cuisine du local, évitant ainsi des va et vient entre le bâtiment de l'école et la cantine ;
- la salle des sports retrouve enfin sa fonction première !

Au 1er trimestre 12 enfants ont bénéficié du CLAS, un accompagnement d'aide et de soutien aux apprentissages et 13 en profitent actuellement.

Tarifs de la cantine maintenus mais nouveaux moyens de paiement !

Le tarif d'un repas à la cantine est maintenu à 2,40 € (même chose pour le tarif du périscolaire à 14 ou 16 € par mois en fonction des revenus). La nouveauté ce sont les moyens de paiement : une facture est éditée à échéance, elle est à régler par virement ou par prélèvement automatique ou chez un buraliste agréé avec le flash code.

La cantine, l'école et la mairie en mode écoresponsable



Calypso, un déshydrateur a été acheté par la mairie (subvention de 30 % du SMICTOM) pour équiper la cantine scolaire. Tous les déchets alimentaires domestiques (restes de fruits et légumes, restes de viande, ...)

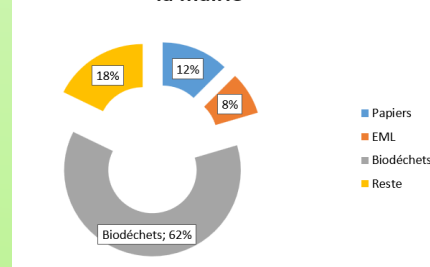
sont mis dans l'appareil qui réduit leur volume en les déshydratant puis en les broyant.

En fin de processus, il reste une poudre et de l'eau qui peuvent être utilisés dans un jardin comme engrais et arrosage.



Enfin du tri sélectif a été mis en place pour l'école et pour la mairie. Ce tri permet de limiter les déchets

Répartition des déchets sur l'école et la mairie



ultimes et de valoriser ceux qui peuvent l'être tels que le papier, le carton, les biodéchets. Ces derniers étant déshydratés, 62 % des déchets sont quasiment supprimés.

Des centaines de nouveaux livres à la bibliothèque !

Fin décembre, la bibliothèque a fait l'acquisition de nombreuses nouveautés, tant aux rayons polar, roman, et BD qu'album jeunesse.

Et en janvier, plus de 300 livres ont été échangés avec la médiathèque départementale, renouvelant ainsi, notre fond.



Le choix est vaste ! Venez faire une petite visite à la bibliothèque ! Mathilde et les bénévoles vous accueilleront avec le sourire et vous conseilleront si besoin.



Et une nouvelle boîte à livres est à votre disposition allée de l'Albret, en face de la tour Sud.

Deux nouvelles employées municipales

Depuis la fin d'année 2021, nous accueillons deux nouvelles employées : Mathilde et Sabrina. Nous les avons rencontrées pour avoir leurs impressions sur leur nouveau poste.



Mathilde est arrivée le 1er Décembre, elle est originaire du Gers voisin et réside près d'Agen. Elle remplace Frédéric sur la gestion et l'accueil de la bibliothèque, du CLAS et du périscolaire. Mathilde a une formation dans l'éducation populaire de la jeunesse et des sports et elle est spécialisée dans l'animation culturelle.

Ces différentes tâches permettent à notre nouvelle bibliothécaire de découvrir et d'apprendre dans l'univers du livre. Cette fêrue de lecture projette déjà de nombreuses animations : balade champêtre avec une sophrologue, prévue pour le mois de septembre, une matinée ateliers tournants avec l'association « Fée Main en Gascogne ».

Mathilde a pris en charge également le CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) les lundis et les jeudis. Le contact avec les enfants est une spécificité qui lui plaît énormément et qu'elle connaît depuis ses 16 ans.

Enfin, notre nouvelle employée communale s'occupe du périscolaire et de toutes les tâches qui en incombent c'est-à-dire la cantine et le goûter et l'occupation de nos chers enfants.

N'hésitez pas à venir la rencontrer à la bibliothèque, le lundi de 15 h à 18 h, le jeudi de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Sabrina est arrivée, elle, le 1er Novembre en tant qu'agent d'entretien, elle nous vient de Nérac et possède une formation dans l'hôtellerie restauration et dans l'accompagnement éducatif et social. L'hygiène est un domaine qui lui tient extrêmement à cœur, surtout depuis la crise sanitaire et l'importance de désinfecter régulièrement.

Sabrina est ravie de travailler dans une atmosphère saine où son travail est reconnu et respecté. Ses collègues de travail sont tous à son écoute et l'entraide est omniprésente. Cinq jours par semaine, elle s'occupe de nettoyer la plupart des bâtiments communaux, à savoir l'Eglise, la Tour, la salle pluriculturelle, les toilettes publiques, la salle qui accueille le CLAS, l'ensemble de la Mairie et la salle des sports. Elle termine enfin sa journée par la Maison d'assistantes maternelles.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'elles s'épanouissent au sein de notre belle commune.

Vivre à Bruch...

Le salon de coiffure déménage ...

...pour vous proposer la beauté
des cheveux jusqu'aux pieds !!

La coiffeuse de Bruch, Mathilde, a déménagé. Son salon est maintenant dans l'ancien cabinet médical. Cet espace, plus grand, lui permet d'allier ses deux activités : salon de coiffure où elle peut



Mathilde lors de l'inauguration du nouveau salon

travailler confortablement avec sa jeune employée et vente de vêtements et d'accessoires de mode qu'elle peut mettre en valeur.

Déménagement de la MAM



Depuis le mois d'avril 2021, Magali et Hélène, les assistantes maternelles, bien connues maintenant, de Bruch ont pris leurs quartiers dans l'Espace des Deux Tours au 1er étage.

Magali et Hélène peuvent garder jusqu'à 4 enfants chacune, actuellement elles en ont sept et une

assistante maternelle supplémentaire peut venir s'associer avec elles avec également l'agrément pour 4. En effet, la MAM loge dans des locaux tout neufs et qui sont à la pointe du confort et de la commodité : une grande salle de jeux et un coin salle à manger, un coin cuisine sécurisé, trois chambres confortables et bien réparties peuvent accueillir 4 lits individuels.

Avec l'aide de la Mairie, le mobilier est également adapté à l'éveil des enfants et à leur apprentissage dans la sérénité. Enfin, les beaux jours arrivant, le parc côté foirail fera office de promenade champêtre dès que la végétation aura bien poussé.



Des réunions publiques pour le PLUi

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence « Aménagement de l'espace », Albret Communauté est en charge de l'organisation globale de son territoire, notamment à travers l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Qu'est-ce que le PLUi ?

C'est le document d'urbanisme qui détermine pour les 33 communes de l'Albret les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Les principaux enjeux :

- Équilibre entre renouvellement urbain, développement urbain et sauvegarde des milieux agricoles et naturels ;
- Qualité urbaine, architecturale et paysagère ;
- Prise en compte de l'environnement et des risques.

Albret Communauté souhaite profiter de l'élaboration de son PLUi pour s'inscrire dans une démarche d'urbanisme durable (lutte contre le changement climatique, préservation des ressources, favoriser les énergies renouvelables locales, promouvoir le vivre-ensemble, ...).

Une procédure concertée

Trois réunions publiques sont prévues tout au long du projet pour associer les habitants à son élaboration et des registres de concertation sont à disposition des habitants en mairie afin d'y déposer des observations, requêtes, et autres remarques concernant les thématiques de l'urbanisme ou de l'habitat.

Recensement

Initialement prévu en 2021, le recensement 2022 sur Bruch a débuté jeudi 20 janvier. Il est organisé tous les ans dans les communes de plus de 10 000 habitants. Pour les communes plus petites, ce sont chaque année environ 8 000 communes différentes qui sont recensées. Cette année, Bruch fait partie des heureuses élues. Cela concernera environ 9 millions de Français. Cette action dure un mois.

Le recensement a notamment pour but de définir les politiques d'aménagement du territoire en ciblant les besoins des populations.

Les deux agents recenseurs de la commune sont Valérie LEROUVREUR et Mathilde FIOR. Après avoir déposé dans votre boîte aux lettres la notice de recensement avec les codes d'accès pour répondre au questionnaire sur le portail en ligne de l'INSEE, leur travail s'est poursuivi avec le traitement des réponses papier des personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui ont rencontré des difficultés.

Le recensement est à présent terminé. Un grand merci à tous les Bruchois pour leur participation et l'accueil réservé aux agents recenseurs.

Adressage

Dans le précédent numéro de la Gazette, nous vous avons parlé du nouvel adressage qui se préparait.

Nous avons bien avancé puisqu'il a été validé par le conseil municipal lors de sa réunion du 14 décembre 2021 en respectant les remarques de chacun, conformément à nos engagements de campagne.

Votre nouvelle adresse est donc officielle et opérationnelle depuis le 21 décembre dernier, depuis que les services de l'état (IGN, La Poste, URSSAF...) ont été avertis

des changements.

La livraison des plaques de nom de voie et de numéro a pris un peu de retard en raison des pénuries de matières premières, retardant ainsi la pose de la signalisation. La Mairie vous signifiera dès que possible votre nouvelle adresse et les modalités pour venir chercher les plaques de numéro.

Il vous reviendra alors de procéder rapidement aux différentes actions vous concernant : changement d'adresse de la carte grise de votre (vos) véhicule(s), d'avertir votre employeur, vos assurances, votre famille, vos amis... de vos nouvelles coordonnées !

Un document d'aide aux démarches vous sera remis. Au besoin, nous pourrions vous aider dans la réalisation de ces actions.

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
 Mercredi et samedi : 10h-12h
 Tel : 05.53.95.20.25
 Adresse mail : contact@bruch.fr
 Site internet : bruch.fr

Permanence de M. le Maire :
 Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :
 Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30
 Mercredi et samedi : 9h30-12h
 Vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30
 Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h
 Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
 Lundi : 15h-18h
 Jeudi : 14h-16h30
 Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance
 05.53.65.21.91 ou 05.53.88.92.36
ram@albretcommunaute.fr
 Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :
MSA : le jeudi de 9h à 12h au 05.53.88.92.36
Régime général : Centre médico-social de Nérac au 05.53.97.44.00

Soutien au commerce et à l'artisanat

Contactez Albret Communauté !

Diane AOUEILLE
 Chargée de mission Action Collective de Proximité
 Manager de Commerce
 Centre Haussman – 47600 NERAC
diaouelle@albretcommunaute.fr
 05 53 97 79 94 – 07 87 34 16 47



AGENDA

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

- ✓ **Mardi 1er mars :** Diffusion sur grand écran de 2 pièces de théâtre jouées par les Comédiens du Chêne: « Un minet pour trois souris », suivie de « Le clan des divorcées » à 14h30 à l'Espace des Deux Tours
- ✓ **Samedi 12 mars :** animation bibliothèque tout public
- ✓ **Dimanches 10 et 24 avril :** élections présidentielles
- ✓ **Dimanche 8 mai :** cérémonie de commémoration au monument aux morts
- ✓ **Samedi 4 et dimanche 5 juin :** Journées médiévales organisées par la Compagnie des Tours
- ✓ **Samedi 11 juin :** Animation balade champêtre et sophrologie organisée par la bibliothèque
- ✓ **Dimanche 12 juin :** Elections législatives
- ✓ **17-18 et 19 juin :** Fête du village organisée par le Comité des Fêtes
- ✓ **Vendredi 24 juin :** Kermesse des écoles
- ✓ **Vendredi 29 juillet :** Nocturne cycliste internationale de Bruch organisée par Les Amis du Cyclisme de Bruch et le Guidon Agenais